1. *Débitrice:* **JAUSLIN FLACHDACH AG**, Herrenmattstrasse 25, **4132 Muttenz**
2. *Lieu et date de la mise aux enchères:* 1014 Lausanne, 30.09.2005.
3. *Salle de l'enchère:* 09.00 heure, Office des faillites de Lausanne
4. *Conditions de vente à partir de:* 01.07.2005 jusqu'au 30.09.2005
   Lieu de dépôt des conditions de vente: Office des faillites de Lausanne
   Autres indications: Vente sur délégation de l'Office des faillites d'Arlesheim
5. *Objets des enchères:* COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE
   En Budron D5
   Parcelle No 2176 : propriété par étages, soit part de 30/1000 de la parcelle de base no 2106, avec droit exclusif sur rez : local commercial de 76 m2 environ, constituant le lot 6 des plans
   Estimation fiscale (1994): Fr.173'000.--
   Estimation de l'expert et de l'office Fr.180'000.-
   Parcelle No 2177 : propriété par étages, soit part de 40/1000 de la parcelle de base no 2106, avec droit exclusif sur rez : local commercial de 104 m2 environ, constituant le lot 7 des plans
   Estimation fiscale (1994): Fr. 232'000.--
   Estimation de l'expert et de l'office:Fr.120'000.-
   Parcelle No 2178 : propriété par étages, soit part de 40/1000 de la parcelle de base no 2106, avec droit exclusif sur rez : local commercial de 104 m2 environ, constituant le lot 8 des plans
   Estimation fiscale (1994): Fr. 232'000.--
   Estimation de l'expert et de l'office Fr.100'000.-
   Parcelle No 2183 : propriété par étages, soit part de 1/1000 de la parcelle de base no 2106, avec droit exclusif sur sous-sol : cave-dépôt, constituant le lot 13 des plans
   Estimation fiscale (1994): Fr. 3'000.--
   Estimation de l'expert et de l'office: Fr.1'000.--
   Vente en bloc
   Dans la zone industrielle du Petit-Mont, à moins de 10 minutes de l'entrée de l'autoroute à la Blécherette, l'immeuble est bien situé pour des locaux commerciaux touchant la petite industrie.
6. *Remarques:* Les conditions de vente, l'état des charges, la désignation cadastrale, sont à la disposition des amateurs au bureau de l'Office des faillites, Chemin du Trabandan 28, à Lausanne, dès le 1er juillet 2005.
   Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger ou par des sociétés dans lesquelles des personnes à l'étranger ont une position dominante.

Visites : 17 et 24 août 2005, à 15 h. 30

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00115917)